

Les nouvelles langues... Les ministres voudraient...

Pris de court, M. Darlan voudrait bien faire trainer quelques jours les choses...

LE PARLEMENT CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Feu d'animation dans les couloirs où l'on s'entrevoit en affaires de Crète...

La séance d'aujourd'hui sera consacrée à la suite de la discussion sur les bureaux de placement...

Le bureau de placement... L'heure légale française...

Présidence de M. Hanau, vice-président. La séance est ouverte à 2 h. 20.

LES BUREAUX DE PLACEMENT. On continue ensuite la discussion des propositions relatives aux bureaux de placement.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

de suite n'a été accordée aux marchand... M. Guéhenne. — On ne peut exprimer...

On demande le scrutin à la tribune. Le scrutin sur le renvoi à vendredi est ouvert à 5 h. 14, il est clos à 6 h.

LA SÉANCE

Présidence de M. Loubet, président. La séance est ouverte à 2 h.

LA QUESTION CRÉTOISE. Après s'être entretenu quelques instants avec M. Loubet, M. Hanot, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune.

Le Sénat a décidé hier, le Sénat interpellé sur la question du budget de l'instruction publique, a abordé l'examen du budget de l'agriculture.

LA SÉANCE. Présidence de M. Hanau, vice-président. La séance est ouverte à 2 h. 20.

LES BUREAUX DE PLACEMENT. On continue ensuite la discussion des propositions relatives aux bureaux de placement.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

MM. Pontarlier et Lameudin ont proposé... Les préparatifs militaires continuent sans interruption.

Les préparatifs en Grèce. Athènes, 12 mars. Trois steamers grecs ayant à bord quinze cents hommes sont partis hier pour Volo.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

LA SITUATION. Les nouvelles sont rares, confuses et contradictoires. D'un côté, on affirme que l'accord des puissances reste absolument complet et qu'aucune divergence n'est produite.

NOS DÉPÊCHES. Ce que voudrait la Grèce. Londres, 12 mars. Le correspondant du Times à Athènes annonce que le gouvernement grec...

Le journal publie une déclaration, faite par le roi Georges, à un colonel allemand. Le roi déclare qu'il n'attend aucun aide ni aucun conseil de sa famille en Grèce...

Le roi déclare qu'il n'attend aucun aide ni aucun conseil de sa famille en Grèce...

Le roi déclare qu'il n'attend aucun aide ni aucun conseil de sa famille en Grèce...

Le roi déclare qu'il n'attend aucun aide ni aucun conseil de sa famille en Grèce...

Les armements turcs. Constantinople, 12 mars. Les préparatifs militaires continuent sans interruption.

Le Conseil municipal de Paris. Paris, 12 mars. Le Conseil municipal de Paris a voté par 48 voix, une adresse de sympathie au peuple grec...

Les mesures de coercition. Paris, 12 mars. Le Journal publie la dépêche suivante, dont nous lui faisons la responsabilité :

TRIBUNAUX. TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Audiences des 11 et 12 mars. Présidence de M. MARTIN, vice-président.

Vol. — A plusieurs reprises, Louis Béghin, âgé de 47 ans, journalier, demeurant à Robaix, rue de la Balance, avait volé des pièces de bois dans les chantiers de M. Quenone et Dorez entrepreneurs.

Épave d'homme. — Nos lecteurs se souviennent du drame qui se déroula, le 7 janvier dernier, vers midi, rue des Robleis, à Lille.

Four adultere ou compléte. — Louis Héppine, 1 mois et François Wynn, 8 jours. — Emma Vaudoelle, 15 jours et Charles Vanterclan, 15 jours. — Emerence Wagon et Charles Vigon, chacun un mois.

Pour délits divers. — Badard Auguste, outrage public à la pudeur, 2 mois de prison et 10 fr. d'amende. — Julien Delaplace, coups, 2 mois avec sursis. — Duflos Ferdinand, coups, 5 fr. d'amende. — Mondé Isidore, coups, 5 jours avec sursis.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

bois J.-B., Dupont Jules, chacun 3 mois et 500 fr., pour fraude. — Anacromon Scarpion, escroc, 2 mois et 10 fr. avec sursis. — Célestine Charles, expulsion, 3 mois. — Jérôme Hubert, outrage public à la pudeur, 2 mois avec sursis et 2 fr. — Destrobec Charles, coups, 16 fr. — Deswarte Henri, violence, 15 jours avec sursis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AYNESNES. Affaire de meurtre à Fourmies. Le tribunal correctionnel d'Ayennes a rendu jeudi son jugement dans l'affaire de meurtre de Fourmies, dont nous avons parlé en son temps.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Le magistrat public a requis le huis-clos, qui a été ordonné. Le jugement acquitte Barrois du chef d'excitation de mineurs à la débauche, mais retient à sa charge le délit d'outrage public à la pudeur et le condamne à quatre mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Les nouvelles langues... Les ministres voudraient... Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.

Le petit madrigal tourné avec désinvolture, la parade, les femmes, les hommes surtout, suffisaient à leurs ambitions.